



Comité du transport en commun

Procès-verbal

N° de la réunion : 18
Date : le lundi 17 mars 2025
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : Glen Gower, président, Riley Brockington, conseiller, Marty Carr, conseillère, David Hill, conseiller, Jeff Leiper, conseiller, Shawn Menard, conseiller, Tim Tierney, conseiller

Absent(s): Steve Desroches, vice-président, Wilson Lo, conseiller

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation aux réunions hybrides.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 26 mars 2025 dans le rapport 18 du Comité du transport en commun.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le vendredi 14 mars 2025, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par

courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le lundi 17 mars 2025, à 8 h 30.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 17 de la CTC – le 13 février 2025

Adopté

4. Présentations

4.1 Mise à jour sur OC Transpo – train, autobus et Para Transpo

Les membres suivants du personnel de la Direction générale des services de transport en commun présentent le point et répondent aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

- Bart Cormier, directeur, Communications stratégiques sur le transport en commun et Relations extérieures;
- Troy Charter, directeur, Services de transport en commun et Opérations du TLR;
- Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun;
- Matthew Wolstenholme, gestionnaire, Planification du service;
- Amanda Thompson, gestionnaire, Communications stratégiques sur le transport en commun.

Les membres du personnel suivants répondent aux questions du Comité :

- Richard Holder, directeur, Programme de construction du train léger;
- Marko Kroenke, directeur, Services d'ingénierie du transport en commun;
- Sabrina Pasion, agente en chef de la sécurité.

Kyle Humphrey et Patrick Shepherds, résidents, s'adressent au Comité et commentent le point.

5. Direction générale des services de transport en commun

5.1 Mise à jour sur l'Initiative axée sur la conformité aux tarifs

Dossier : ACS2025-TSD-SRTD-0001 – À l'échelle de la ville

Sabrina Pasian, agente en chef de la sécurité, présente le point et répond aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Au terme des délibérations sur ce point, le Comité prend acte du rapport tel quel.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité du transport en commun reçoive ce rapport pour information.

Reçu

5.2 Étape 2 du projet de train léger sur rail

Dossier : ACS 2024-TSD-RCP-0001 - À l'échelle de la ville

Les membres suivants du personnel de la Direction générale des services de transport en commun présentent le point et répondent aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

- Mary-Ellen Gleeson, gestionnaire de programme, Gestion de la construction de la voie ferrée;
- Micheal Bartlett, gestionnaire, Infrastructure du TLR;
- Richard Holder, directeur, Programme de construction du train léger.

Les membres du personnel suivants répondent aux questions du Comité :

- Marko Kroenke, directeur, Services d'ingénierie du transport en commun;
- Troy Charter, directeur, Services de transport en commun et Opérations du TLR.

Au terme des délibérations sur ce point, le Comité prend acte du rapport tel quel.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité du transport en commun prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

Reçu

6. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

7. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

7.1 Fiabilité des autobus

Motion n° CTC 2025-18-xx

ATTENDU QUE ce que recherchent avant tout les passagers d'OC Transpo, c'est un service de transport en commun fiable; et

ATTENDU QUE les passagers comptent sur la ponctualité des autobus pour se rendre au travail, à l'école, à leurs rendez-vous et ailleurs; et

ATTENDU QU'un manque de fiabilité a de multiples répercussions sur les passagers, empêchant l'organisme de fidéliser la clientèle et d'attirer de nouveaux clients; et

ATTENDU QUE la directrice municipale a réaffirmé à la réunion du Conseil municipal du 11 décembre 2024 que la fiabilité des autobus demeurerait l'une des priorités absolues d'OC Transpo; et

ATTENDU QUE dans la dernière décennie, trois causes majeures ont empêché OC Transpo d'offrir des services d'autobus réguliers et fiables : la construction de la ligne de la Confédération du train léger (fermeture du Transitway, détours importants, fort absentéisme des chauffeurs), les défaillances structurelles et mécaniques liées aux voitures et à la ligne après l'ouverture officielle en septembre 2019 (réduction du parc, mais service d'autobus de remplacement requis sur toute la ligne), et le manque de mécaniciens, de chauffeurs et d'autobus ces dernières années; et

ATTENDU QUE mois après mois, l'enjeu de la fiabilité des autobus a régulièrement été soulevé aux réunions du Comité du transport en commun, la principale question étant de savoir quels investissements immédiats sont faits pour améliorer la fiabilité globale; et

ATTENDU QUE même si la société de transport en commun a vu d'un bon œil les investissements destinés à embaucher des mécaniciens et des chauffeurs, les indicateurs présentés au Comité du transport en commun (jusqu'à février 2025) montrent que la fiabilité globale ne s'est pas améliorée; et

ATTENDU QUE lors des discussions sur le budget 2025 d'OC Transpo à la réunion du Comité du transport en commun de novembre 2024 et à celle du Conseil municipal du 11 décembre 2024, certaines personnes ont demandé comment la fiabilité des autobus était priorisée et financée, mais n'ont pas obtenu beaucoup d'information; et

ATTENDU QUE les indicateurs de fiabilité montrent systématiquement que les objectifs de ponctualité d'OC Transpo ne sont pas atteints;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE d'ici octobre 2025, la directrice générale d'OC Transpo présente au Comité du transport en commun un plan détaillé expliquant comment atteindre, voire dépasser, l'objectif de ponctualité de 85 % d'ici décembre 2027.

8. Demandes de renseignements

Il n'y a aucune demande de renseignements.

9. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

10. Levée de la séance

Prochaine réunion : le jeudi 10 avril 2025.

La séance est levée à 13 h 35.

M. Busnardo dos Santos,
Coordonnateur du comité

G. Gower, président